PRINT MEDIA
UMEDIA
Ref: 25546 / 5EBCE96D49

Focus Vif

Date: **14-05-2020**
Page: **24-26**
Periodicity: **Weekly**
Journalist: **Louis Danvers**

Circulation: **62 913**
Audience: **129 446**
Size: **1 132 cm²**

Arrêt sur images

SALLES DE CINÉMA, TOURNAGES, FESTIVALS, **RIEN NE VA PLUS** ET LE MONDE DU **7E ART** AFFICHE UNE BIEN **TRISTE BOBINE**...

TEXTE **Louis Danvers**

Le déconfinement n'est pas pour demain dans le monde du cinéma. Cinéastes, producteurs, distributeurs et exploitants vivent avec angoisse et difficultés la mise à l'arrêt total de leur secteur d'activité. Certains pays moins touchés que le nôtre par le Covid-19 permettent ou vont bientôt permettre la réouverture des salles (Norvège, République tchèque, Espagne, Portugal, Kosovo, Pologne, Suisse, Slovaquie, Irlande et Chypre), au prix bien sûr de mesures restrictives en termes de nombre de spectateurs et de précautions sanitaires. D'autres, comme la France, veulent imaginer la reprise des tournages sous conditions sévères. Mais chez nous, un grand flou continue de régner. Qui ne manque pas d'alimenter les inquiétudes des professionnels.

Silence, on ferme

Deux mois déjà que les salles de cinéma, grands complexes commerciaux comme écrins art et essai, ont dû fermer leurs portes. On pourrait penser que les exploitants ont hâte de rouvrir. Mais ce n'est pas si simple. "*La prudence*

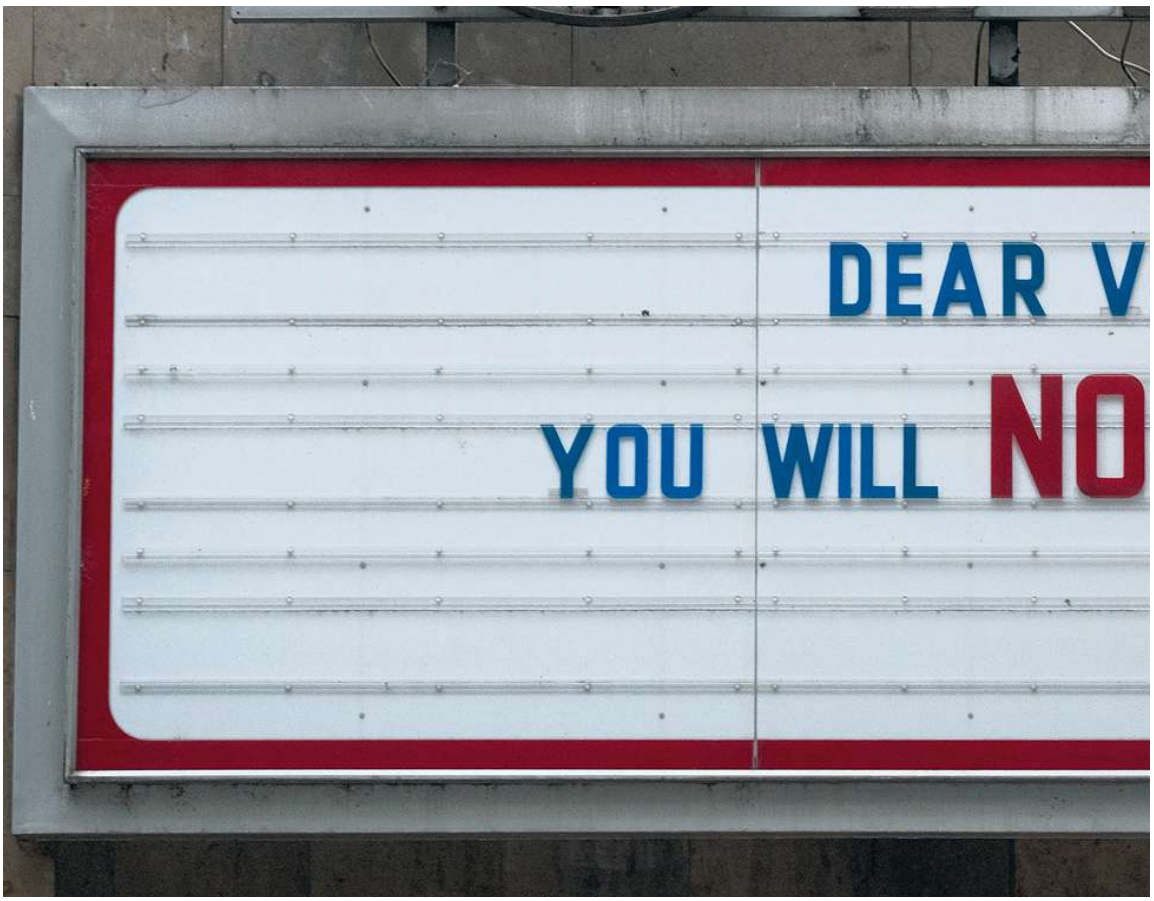

est de mise pour tout le monde, constate Jérôme Branders, de l'Aventure à Bruxelles. *Certes une fréquentation de 50 %* (les mesures envisagées condamnent une rangée sur deux, NDLR) *nous permettrait de fonctionner*, explique l'exploitant, *mais les problèmes de viabilité, de faisabilité, ne sont pas seuls à se poser. Il faut aussi savoir ce que nous pourrons mettre à l'affiche. L'offre de films risque d'être fort réduite, les Américains vont vouloir des sorties mondiales* (presque rien de prévu avant 2021, NDLR*), et nous ne pouvons pas sortir de films français avant leur sortie là-bas. Il n'y aura pas de films du Festival de Cannes comme d'habitude en cette période…*" Branders n'est pas le seul à parler d'une réouverture souhaitée à la mi-juillet au plus tôt (la date du 8 juin envisagée par le fédéral étant "un effet d'annonce"), en septembre plus raisonnablement. Car être ouvert sans film porteur et avec peu de public est souvent plus coûteux que de rester fermé…

Fabrice Du Welz était à trois semaines du tournage d'*Inexorable* quand tout s'est arrêté suite au confinement. Une des quelque 190 productions belges (dont neuf longs métrages) reportées à une date inconnue. "*Nous vivons des temps empoisonnés*", clame le réalisateur de *Calvaire* et d'*Adoration*, qui a "*perdu des camarades*" fauchés par le coronavirus. Du Welz anticipe une période difficile par-delà la reprise des tournages quand elle sera permise. "*Je suis inquiet de voir se multiplier des contrôles renforcés sur tout, aussi de ce climat de peur qu'amplifient les médias et qui pourrait empêcher les gens de revenir voir les films en salle. Et la question des assurances reste capitale pour pouvoir recommencer à filmer.*"

Manque d'assurances, manque de soutien

Une des questions-clés, en plus des aspects sanitaires, est bien cette suspension aux autorisations que les assureurs ne sont pas près d'accorder, on s'en doute, au redémarrage des tournages, par rapport au risque qu'une actrice ou un technicien soit atteint par le Covid-19. Jean-Yves Roubin, coprésident de l'Union des Producteurs de Films francophones, fait de ce point un aspect crucial des négociations, espérant qu'une solution puisse venir d'une intervention des pouvoirs publics, sous la forme d'une garantie ou (comme la France en prend le chemin) d'un fonds d'intervention temporaire, d'incitants à voir les assurances revenir dans le jeu.

L'autre question fondamentale est chez nous celle du tax shelter, ce système de réduction d'impôts pour les entreprises investissant dans la production. "*Des négociations ont eu lieu avec les experts de la task* ■■■

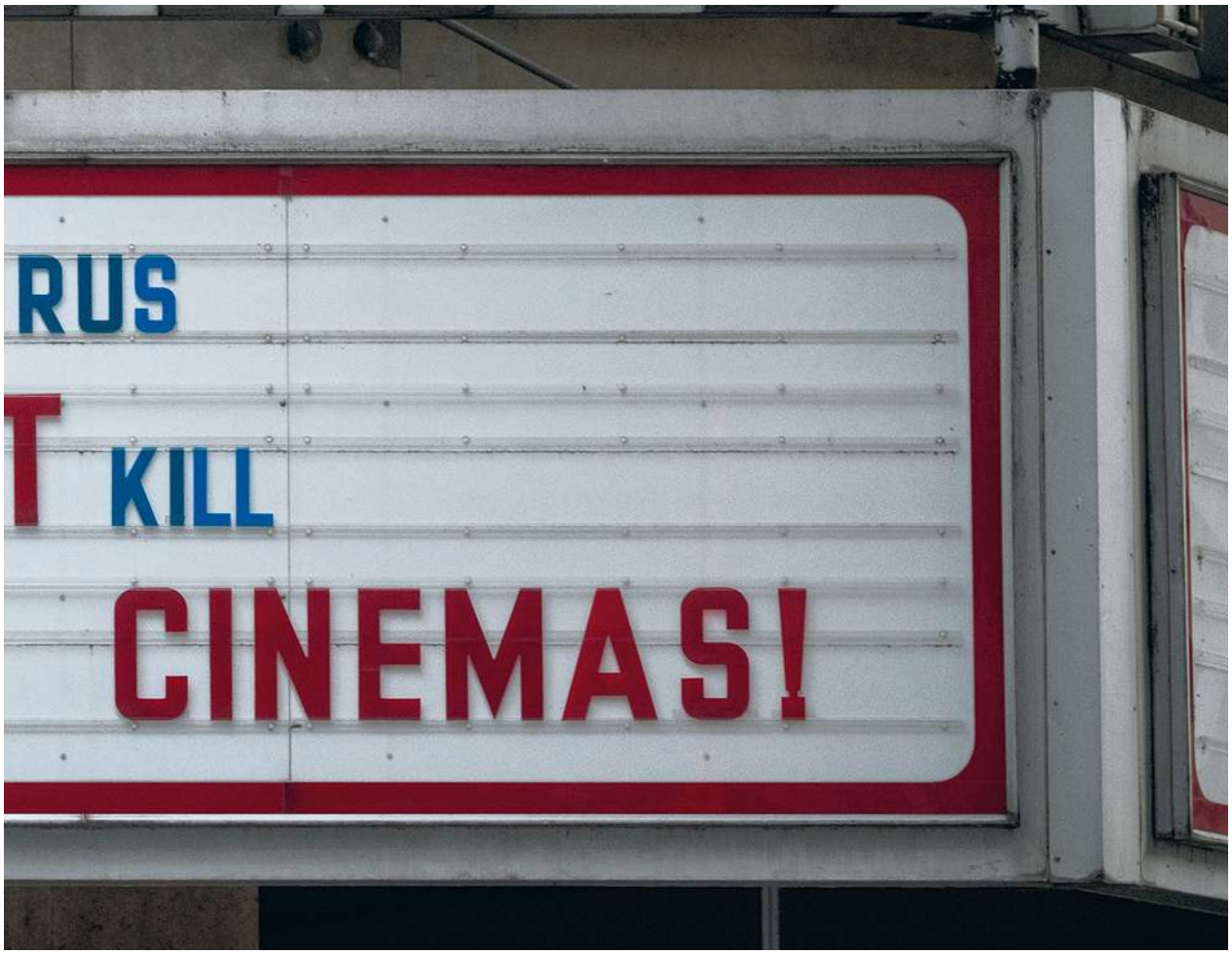

© BELGAIMAGE

En quête de proximité

LES CHOSES NE SERONT PLUS JAMAIS LES MÊMES. MAIS LE CINÉMA SUPPOSERA TOUJOURS CONTACT ET INTIMITÉ…

"Faire du cinéma, c'est une partouze! Au sens figuré bien sûr. Pas possible de faire un film sans se toucher, sans se parler de près", rappelle avec justesse Fabrice Du Welz, pour qui *"la seule solution pour reprendre les tournages serait de se confiner tous ensemble, réalisateur, interprètes, techniciens, en équipe"*. De quoi faire passer en priorité les tournages avec lieu unique et peu de comédiens? Une piste, sans aucun doute. Plus engageante que de voir les personnages tous porter un masque et respecter la distance de sécurité d'1 mètre 50! Les productions qui en ont les moyens feront encore plus appel aux images de synthèse pour offrir les foules et armées en rangs serrés devenues aujourd'hui humainement improbables tant que virus circule.

La manière de faire du cinéma se voit bousculée, mais la situation sanitaire pourrait aussi inspirer des écritures nouvelles, des thèmes adaptés. Le producteur Jean-Yves Roubin voit la chose comme une évidence: *"Je suis curieux de voir, aux prochains marchés en marge des festivals, les projets incluant des histoires où se reflètent des sujets comme la distance sociale, par exemple. Il y aura vraiment un avant et un après!"* À Hollywood aussi, où la crise pourrait, selon nombre d'observateurs, sonner l'heure du crépuscule pour les (très) grosses productions incroyablement lourdes à faire bouger et surtout terriblement chères à faire assurer…

Le digital contre la salle?

Les modes de découverte des films à venir seront eux aussi influencés par des bouleversements que l'impact du Covid-19 aura accélérés. On signale çà et là un regain de la formule drive-in. Autre aspect plus important sur la durée: Stephan de Potter, distributeur, évoque la toute récente vente des droits du très attendu *Pinocchio* de Matteo Garrone à Amazon Prime, où le film sortira en exclusivité sans connaître de vraie sortie en salle. *"Pour les vendeurs, pour les producteurs, c'est le pactole avec les plateformes dont les bénéfices ont encore augmenté avec le confinement"*, souligne de Potter, tout en épinglant aussi le "carton" réalisé par le grand studio américain Universal en sortant son blockbuster d'animation *Trolls World Tour* simultanément en salles et en VOD. Un pari gagnant qui pourrait inciter d'autres studios à suivre son exemple. *"D'autant que Disney lance sa propre plateforme en septembre*, ajoute le distributeur. *Le risque d'un basculement est bien présent."* ● L.D.

Pinocchio de Matteo Garrone

© ARCHIMÈDE FILM

force, explique Roubin, *débouchant sur deux recommandations positives: l'élargissement à 12 mois du délai de dépenses pouvant être faites en amont du tournage, et surtout l'augmentation à 2 millions d'euros du plafond d'exonération* (aujourd'hui fixé à 1 million, NDLR). *Mais rien n'a suivi, tout est bloqué au niveau ministériel alors que ces mesures ne demandent aucune intervention financière des pouvoirs publics…"* Jeanne Brunfaut, directrice du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, se demande elle aussi d'où vient le blocage. Avec ses partenaires, dont le Vlaams Audiovisueel Fonds (*"Nous travaillons constamment ensemble, Flamands et francophones"*), Brunfaut tâche d'obtenir des réponses, de "*négocier aussi l'indispensable protocole pour la reprise des tournages*". Elle envisage aussi et déjà "*le lancement d'une campagne de promotion pour faire revenir le public dans les salles quand ces dernières pourront se relancer.*"

Rester actif

Dans l'attente de dates pour une reprise des tournages et la réouverture des salles, certains se refusent à rester inactifs. Les initiatives se multiplient pour aller vers le spectateur confiné, de la part des cinémathèques (la Cinémathèque française offre par exemple sur son site de vieux films rares restaurés, celui de la Cinematek belge propose des films muets accompagnés en direct au piano chaque jeudi à 15 heures en live Facebook) mais aussi de quelques distributeurs. Cinéart est le plus actif, organisant des "sorties" de films neufs et inédits en VOD Premium sur différentes plateformes. Stephan de Potter, à la tête de la société, veut ainsi "*rester actif, présent, par considération sociale -les employés sont toujours au travail- et aussi pour expérimenter des choses potentiellement utiles pour l'avenir*".

Du côté des festivals, cela bouge aussi. Cannes empêché de se dérouler en ce mois de mai promet "*un rendez-vous sous une autre forme*". Le plus modeste Festival de Thessalonique a pour sa part commandé à plusieurs cinéastes connus (dont Jia Zhangke) des courts métrages tournés en confinement, abordant ce thème. Et mis à disposition sur YouTube. À suivre… ●

Focus Vif

Date: **14-05-2020**
Page: **20-23**
Periodicity: **Weekly**
Journalist: **Jean-François Pluijgers**

Circulation: **62 913**
Audience: **129 446**
Size: **1 519 cm²**

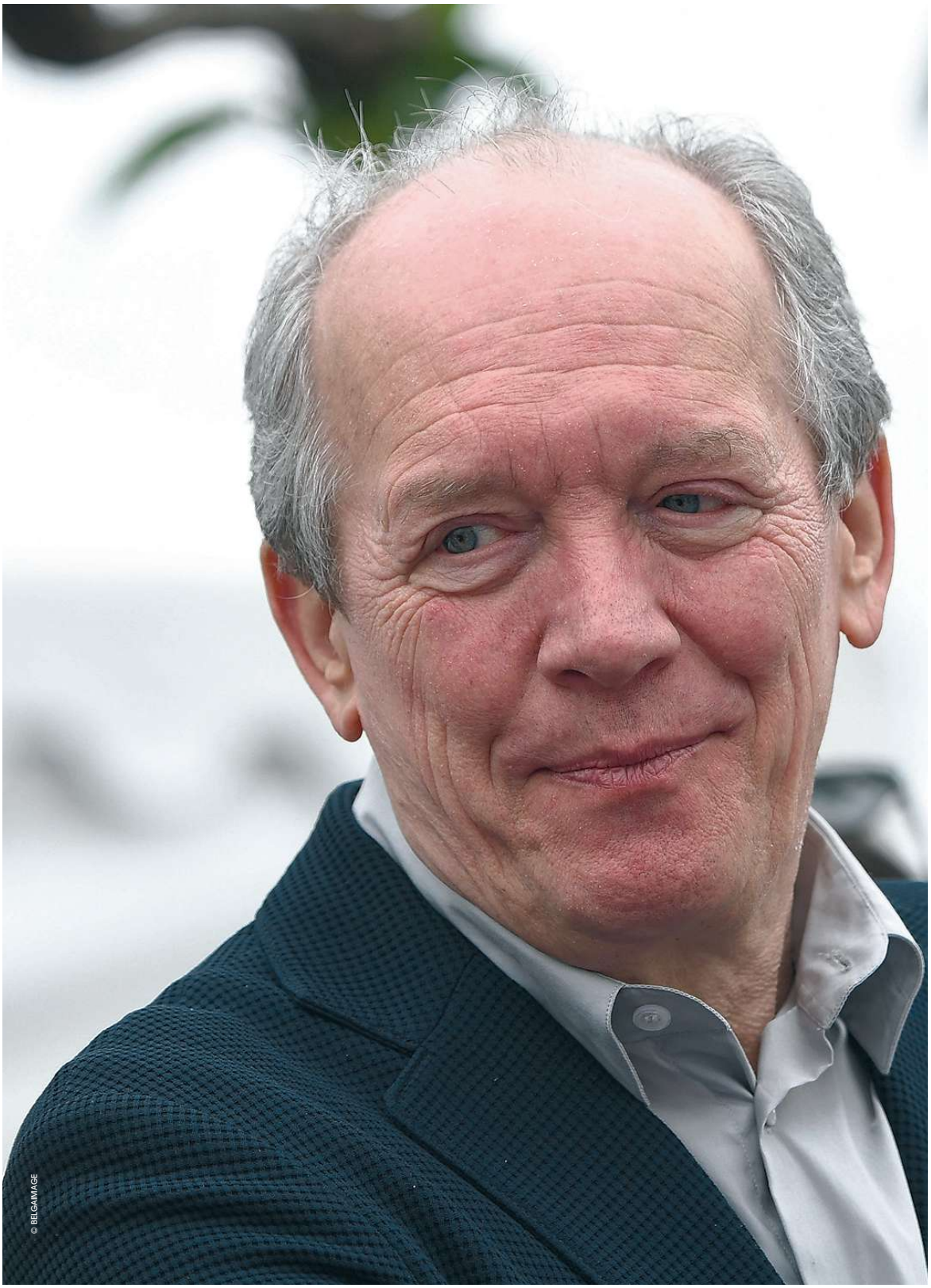

Reprendre la main

LUC DARDENNE ÉVOQUE LA CRISE SANITAIRE, SON **IMPACT AVÉRÉ** ET PRÉVISIBLE SUR LE **SECTEUR CULTUREL** EN GÉNÉRAL ET LE MILIEU DU CINÉMA EN PARTICULIER, MAIS AUSSI LES **LEÇONS** QU'IL Y AURA LIEU D'EN TIRER.

ENTRETIEN **Jean-François Pluijgers**

Non content d'être l'auteur, avec son frère Jean-Pierre, d'une œuvre majeure, courant de *La Promesse* au *Jeune Ahmed*, en passant par *Rosetta* ou *Deux jours, une nuit*, Luc Dardenne s'est largement investi dans la production, contribuant, avec les Films du Fleuve, aux parcours de Jacques Audiard, Nabil Ben Yadir, Ken Loach, Cristian Mungiu, Pierre Schoeller, Rebecca Zlotowski et beaucoup d'autres. Ajoutez-y son engagement au côté du cinéma Palace, à Bruxelles, et il apparaissait comme l'interlocuteur tout désigné au moment de porter un regard panoramique sur la crise sanitaire que nous traversons et ses conséquences pour le secteur. Les thèmes, parmi d'autres, d'un entretien téléphonique, confinement oblige...

Quel regard portez-vous sur la crise que nous traversons et la façon dont elle a été gérée?

Il y a quelque chose de très surprenant dans une crise pareille, imprévue et imprévisible. Tous les gouvernements se sont débrouillés plus ou moins de la même façon, je n'ai pas de critique particulière à faire, mais je dirais que le conseil national de notre pays se débrouille plutôt bien, même s'il y a des manquements, évidemment. De manière plus profonde, je constate que la santé, qui est un bien public, avait été laissée en grande partie à des intérêts privés. La grande leçon, c'est que l'Europe et les États nationaux doivent absolument reprendre la main, se remettre au centre, réguler les marchés et préserver la santé comme un bien public inaliénable. On voit très bien le résultat de la privatisation de la santé aux États-Unis, où deux tiers des gens qui meurent sont précisément ceux ayant des difficultés à accéder à l'assurance maladie ou qui n'en ont pas.

Un constat que l'on peut étendre à d'autres domaines...

C'est vraiment la grande leçon, que l'on peut pour moi étendre aussi à la culture et l'éducation. Chez nous, le secteur de la culture vit actuellement des moments très difficiles, beaucoup de gens sans statut connaissent d'immenses problèmes. Il y en a même certains qui ont faim, des jeunes acteurs ou de jeunes actrices qui sont en difficulté parce que, simplement, les circonstances ont fait que le projet allait débuter, ils n'avaient pas encore signé leur contrat le 15 mars, et ils se retrouvent sans statut. Ou des gens dont le contrat à durée déterminée s'est arrêté. C'est une période très difficile. J'attends du gouvernement actuel ou futur qu'il fasse des choses au niveau de la gestion de la crise économique et sociale liée à la crise sanitaire, parce que là, il n'y a rien.

Il est d'ailleurs stupéfiant de constater que la culture, d'une façon générale, a été complètement oubliée des discours de sortie de crise...

Il n'y a pas un mot. Par exemple, Pierre-Yves Jeholet, le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles publie une carte blanche (*dans Le Soir du 4 mai, NDLR*) où il nous rappelle -merci beaucoup, on espère bien qu'on n'est pas en Union soviétique- qu'on est libres au niveau des contenus etc., avant de ne parler que du résultat. "*Il y aura du résultat.*" La seule perspec- ■■■

tive qu'il ait pour dire "*là, il y aura des aides, ici, il n'y en aura plus*", c'est le critère de rentabilité. Je trouve cela inadmissible, il n'a jamais réfléchi à la culture qui est en lien avec l'émancipation et l'égalité des citoyens. Quand on voit les discours que l'on a pu entendre d'André Malraux, Jack Lang, Roger Lallemand ou même un libéral comme Philippe Monfils, c'est autre chose. Je ne connais pas Bénédicte Linard, la ministre de la Culture, mais ce qu'elle dit, c'est "*on va concerter, on va concerter*". L'urgence est telle qu'on ne peut plus concerter, il s'agit de permettre à des gens de survivre. On sait bien qu'on ne va pas relancer les répétitions de théâtre ni les tournages demain. Ce n'est pas ce qu'on demande, on dit simplement: "que fait-on pour payer tous ces gens qui se retrouvent sans revenus?" Des revenus-passerelles existent, il y a du chômage économique, mais que fait-on de ceux qui n'y émargent pas? Et il y en a beaucoup. Pour moi, la seule chose que le Ministre-Président et la ministre de la Culture ont à faire, c'est s'adresser au fédéral, aux Affaires sociales, et dire que le statut d'artiste doit être étendu à tout le monde, dans tous les secteurs, en attendant de retrouver des conditions de travail normales dans la culture.

Vous parlez d'un hypothétique retour à la normale. Le cinéma est à l'arrêt depuis deux mois. Quelles seront, à vos yeux, les conséquences concrètes de cette situation, outre le volet social?

Les tournages ne pourront pas reprendre de sitôt, j'ai l'impression que l'on va vers le printemps 2021, sauf diminution drastique de la contagion. De toute façon, pour l'heure, les assurances refusent, donc on ne peut pas tourner. Recommencer dans des conditions difficiles de déconfinement pourrait provoquer un nouvel arrêt. Certaines choses seront finies entre-temps, mais pour lancer de nouveaux projets, ce sera au printemps prochain. Pour les salles, le problème est complexe, comme je peux le voir avec le Palace. La bonne nouvelle, c'est la grande solidarité des spectateurs. Sinon, le personnel est au chômage économique. Et la reprise dont on parle en septembre avec des conditions de crise sanitaire, c'est-à-dire 30 % d'occupation des salles, des files à gérer, nettoyer les sièges etc., ça nous ferait environ sept équivalents temps-plein en plus du personnel pour gérer ça. C'est sûr qu'à 30 %, financièrement, les salles sont perdantes. Et les distributeurs seront-ils intéressés? À 30 %, ils vont vouloir rester plus longtemps, on ne pourra pas avoir de vrai rythme. Et si l'on pense à un cinéma comme l'Aventure, où il n'y a que de petites salles, comment va-t-il faire? Et par ailleurs, la question la plus importante, que l'on a posée, et à laquelle on n'a pas eu de réponse: est-ce que les aides, chômage économique et éventuellement rémunérations-passerelles pour ceux qui sont indépendants, s'arrêtent parce qu'on rouvre, même à 30 %?

Beaucoup d'inquiétudes quant à la pérennité du secteur se sont exprimées, notamment au niveau du mécanisme du tax shelter. Quelles mesures peut-on envisager pour relancer la mécanique?

La leçon dont on parlait tout à l'heure concernant la santé

Président du cinéma Palace, Luc Dardenne croit en la grande solidarité des spectateurs.

© BELGAIMAGE

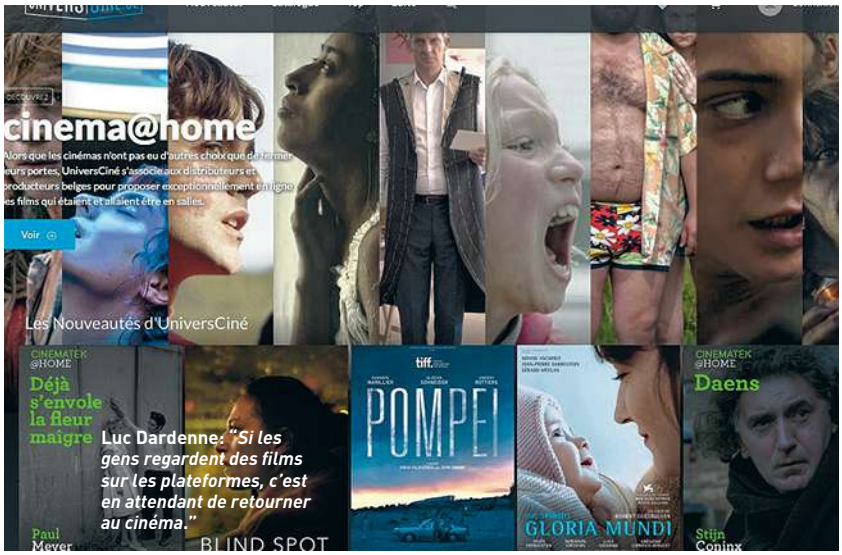

Luc Dardenne: "*Si les gens regardent des films sur les plateformes, c'est en attendant de retourner au cinéma.*"

comme bien public est à considérer aussi relativement à la culture. Ce dont nous venons de prendre conscience, pour ceux qui n'y croyaient pas encore vraiment, et qui pensaient que le privé pouvait permettre à la culture de se développer dans un pays démocratique, c'est que le rôle de l'État doit être remis en valeur. La subvention de la Commission du film, par exemple, qui tourne autour de dix millions, devrait être à vingt pour que l'on puisse continuer à faire du cinéma en Belgique et être un partenaire de coproduction attractif. Il faut que l'on ait beaucoup plus d'argent au niveau de l'État. Si j'étais ministre de la Culture, la priorité que je me fixerais, entre autres, serait de doubler tous les budgets de l'État concernant la culture, le théâtre, le cinéma, la musique, la peinture, les arts, la danse, l'aide aux auteurs et autrices dans la bande dessinée comme la littérature, il y a des choses à trouver. Maintenant, pour le tax shelter, on a enfin été écoutés, puisque Monsieur De Croo a accepté d'augmenter le plafond des sociétés pour nous permettre à nous, cinéma, et aux arts de la scène, de poursuivre nos activités dès la reprise que l'on espère le plus tôt possible. Il faut que l'on sorte du programme d'austérité que l'on s'est obstinés à poursuivre depuis dix ans, et que l'on puisse avoir des dépenses culturelles plus importantes, mais cela passera par le fédéral.

Pensez-vous que la crise sanitaire aura des conséquences sur le cinéma sur le plan créatif également?

Au niveau de la crise du cinéma, je constate deux choses. La première concerne le mode de diffusion du cinéma. Par rapport à ceux qui soutiennent que les plateformes ont vu leur public augmenter de 10, 20 ou 30% et y voient la preuve qu'elles constituent l'avenir et que les salles sont finies, je serais beaucoup plus circonspect. La diffusion via les plateformes, avec un film partant de la plateforme pour aller dans les maisons correspond précisément à une société confinée, une société paranoïaque où personne ne sort, tout le monde a peur de tout le monde. Est-ce cette société-là que nous voulons? Non. Nous sommes des êtres sociaux, qui ont envie de sortir, de s'embrasser, de se serrer la main, de parler face à face, de boire un verre, peut-être d'aller au cinéma voir un film ensemble. C'est vraiment un choix de société qui est derrière la plateforme, qu'elle est en train d'essayer d'imposer, mais dont je crois qu'il est refusé. Faute de grives, on mange des merles, mais si les gens regardent sur des plateformes de streaming, c'est en attendant de retourner au cinéma. Je ne dis pas qu'elles n'ont pas d'avenir, mais elles ne vont pas supprimer le cinéma en salle. Quant à la création, je ne sais pas. J'ai reçu quelques films faits en confinement, mais ça reste très limité. Peut-être que dans les thèmes, ça jouera, c'est une expérience de vie qui peut amener quelque chose. Le cinéma réagit souvent assez vite aux données de la réalité.

Considérez-vous le Covid-19 comme une opportunité de repenser le monde, ou croyez-vous, comme le disait Michel Houellebecq récemment, que "*nous ne nous réveillerons pas dans un nouveau monde, ce sera le même, en un peu pire*"?

Je serais moins pessimiste que Michel Houellebecq, mais pour cela, il faut qu'on ne remette pas les décisions à la classe politique mais qu'on le veuille nous également. Et que l'on se manifeste, en tant que société civile, pour dire non. Des articles scientifiques montrent qu'entre la potentialité d'une épidémie et la manière dont nous exploitons la planète, il y a des liens. Lutte contre l'exploitation de la planète, manière de gérer la production de la nourriture, de vraies questions se posent, elles doivent être prises en compte, et il faut qu'on soit dans la rue pour le dire. Même chose pour le rôle que l'État doit à nouveau jouer dans les questions économiques et sociales. Je pense que c'est une occasion de réfléchir et de ne pas repartir comme si de rien n'était. Ou alors, je ne comprends plus. La classe politique n'est pas la seule à devoir écouter, ça concerne aussi les grandes sociétés, les grands groupes financiers, qu'ils soient pharmaceutiques, automobiles ou dans l'énergie. Il faut reprendre en main la santé, la culture, l'éducation, réguler les marchés, sans perdre de vue l'objectif climatique. On en parle un peu moins, parce qu'à l'inverse du Covid-19, si c'est une urgence également, l'effet ne se voit pas. Malheureusement, on dirait que l'être humain a besoin d'être dans la catastrophe pour réfléchir à comment ne pas y retomber, tant qu'il n'y est pas, il pense que ça ira. Il a besoin de consolation en permanence, il ne pense pas que le drame peut arriver. Ça donne de l'espoir, mais c'est dangereux. Dans ce cas-ci, la peur est meilleure conseillère, comme l'a écrit le philosophe Hans Jonas dans *Le Principe responsabilité.* La peur a une valeur heuristique, elle permet de saisir des problèmes, des dangers qui approchent et nous concernent tous, elle n'est pas qu'un affect qui nous replie sur nous-mêmes et nous empêche d'aider notre prochain. Au contraire, il y a une peur qui nous permet de réfléchir collectivement et de prendre des décisions pour ne pas connaître des catastrophes. ●

PRINT MEDIA
UMEDIA
Ref: 25546 / 5EBB6D0642

L'Echo

Date: **13-05-2020**
Page: **4**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **Xavier Flament**

Circulation: **12 225**
Audience: **114 829**
Size: **568 cm²**

La Culture devra encore patienter

LE RÉSUMÉ

La **conférence interministérielle** qui se tenait mardi à l'initiative de la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a **validé la réouverture des musées le 18 mai.**

En revanche, **pas d'accord** sur l'agenda et les modalités de la **relance globale du secteur.**

D'**autres conférences** sont prévues pour faire avancer les **grandes questions**.

XAVIER FLAMENT

En matière de culture, les Conseils nationaux de sécurité se suivent et risquent de ressembler encore longtemps. Après une montée au créneau du secteur sans précédent, le week-end dernier, la conférence interministérielle Culture qui devait donner le cadre de la communication de Sophie Wilmès, ce mercredi, a accouché d'une souris mardi.

Est acquis ce que l'on savait déjà: les musées pourront bien rouvrir dès le 18 mai, selon le protocole sanitaire accepté il y a 15 jours par le GEES (le groupe d'experts pour le déconfinement) à l'initiative des Musées royaux des Beaux-Arts et du ministre du Budget et de la Politique scientifique, David Clarinval (MR). On cite aussi les activités artistiques individuelles.

Mais pour ce qui est des questions sociales (l'accès au chômage temporaire et l'assouplissement du statut de l'artiste), cruciales au moment où l'activité culturelle est à l'arrêt à 93%, il n'y a rien de plus sur la table que ce qui a été proposé vendredi par la ministre de l'Emploi, Nathalie Muylle (CD&V), ni pour le Tax shelter, déjà adapté par son collègue Alexander De Croo.

L'élargissement des aides, notamment du Fonds d'urgence de 8,4 millions décidé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, doit également être discuté ultérieurement. Mais c'est la note conjointe proposée par les ministres de la Culture des deux Communautés, Jan Jambon (N-VA) et Bénédicte Linard (Ecolo), qui a, semble-t-il, fait l'objet d'un blocage politique et n'aura pu être proposée au GEES et au Conseil national de sécurité de ce mercredi.

Blocage politique

Cette note, tant attendue, qui devait baliser l'agenda et les modalités du déconfinement de l'ensemble du secteur culturel pour les mois de juin, juillet et d'août, a été réalisée après une large consultation du secteur, rappelle-t-on au cabinet Linard. Le protocole d'accord impliquant neuf cabinets, il est normal, nous dit-on, que cela prenne du temps, mais qu'il y aura d'autres conférences (dès jeudi, croit savoir une autre source) pour faire avancer ces questions, et d'autres, comme le statut de l'artiste.

D'autres voix sont moins amènes et parlent d'un échec cuisant pour la ministre Linard, qui était à l'initiative de cette conférence interministérielle Culture. Trop peu sérieuse? Trop flamande? Cette note est en tout cas un enjeu de plus dans la guerre que se livrent actuellement Ecolo et le MR qui a pris tout le monde de court, en publiant en long et en large son projet pour la Culture dans Le Soir de ce week-end.

On y retrouvait des propositions déjà sur la table en termes de protocole sanitaire, de Tax shelter, d'assouplissement du chômage temporaire, d'accès aux droitsx passerelle et au statut de l'artiste, quelques propositions différentes, comme taxer le Gafam, mobiliser la RTBF (dont Ecolo a la présidence du CA) pour générer des droits d'auteurs, étendre à la culture et au tourisme les chèques-repas et constituer un fonds d'aide mixte, ouvert aux entreprises et aux citoyens.

Le début du parcours

Un plan copieux, mais qui devra, comme les autres propositions sur la table, faire l'objet de débats ultérieursxational de sécurité.

«Il est important qu'un accord puisse être trouvé sur les perspectives de reprise des activités culturelles et d'éviter l'application de mesures contradictoires au niveau belge», a déclaré Bénédicte Linard. «C'est un signal attendu par le secteur.»

C'est la note conjointe proposée par les ministres de la Culture des deux Communautés, Jan Jambon (N-VA) et Bénédicte Linard (Ecolo), qui a, semble-t-il, fait l'objet d'un blocage politique.

Les petites mains qui s'affairent en coulisses sont les plus exposées par la crise qui a mis tout le secteur culturel à l'arrêt. © PHOTO NEWS

PRINT MEDIA
UMEDIA
Ref: 25546 / 5EBA200082

Le Soir
Date: 12-05-2020
Page: 18
Periodicity: Daily
Journalist: Jean-Marie Wynants
Circulation: 55 697
Audience: 460 694
Size: 917 cm²

La culture est vivante grâce à des milliers de travailleur.euse.s

JEAN-MARIE WYNANTS

A la veille de la première réunion des ministres de la Culture censée prendre des mesures trop longtemps attendues, un ensemble de personnalités du monde culturel cosigne une lettre rappelant la situation dramatique des travailleur.euse.s du secteur.

Ce mardi, pour la première fois, les ministres de la Culture des trois Communautés se réuniront en présence de représentants des Régions et du gouvernement fédéral, dont la Première ministre, Sophie Wilmès. Une réunion d'une heure à peine mais qui suscite depuis son annonce d'innombrables réactions tant le secteur culturel, particulièrement touché par la crise actuelle, a aussi été le grand oublié des mesures de ces dernières semaines.

En prévision de cette rencontre inédite, un collectif rassemblant 300 personnalités francophones et flamandes du monde culturel belge signe une lettre appelant à « mettre en place avant l'été un état d'exception qui durera tant que nous ne pourrons pas reprendre le cours normal de nos activités ».

Le texte rappelle aussi la « précarité structurelle préexistante que nous n'avons cessé de dénoncer » et qui n'a fait que s'aggraver dans les circonstances actuelles. Bien plus que quelques mesures clinquantes à court terme, il demande clairement et avec force un ensemble de décisions sur le long terme permettant aux travailleur.euse.s du secteur de faire leur métier et d'offrir à tous un accès à ces œuvres qu'ils écrivent, fabriquent, interprètent, produisent, diffusent et qui, « pendant ce temps de confinement, ont aidé des millions de citoyen·ne·s à tenir bon ».

CARTE BLANCHE

Parmi les signataires de cette lettre, des représentants de tous les secteurs, du théâtre au rock, de l'opéra à la danse, du cinéma au jazz, de la littérature aux arts plastiques. On y relève notamment les noms de Salvatore Adamo, Selma Alaoui, Pablo Andres, Arno, Lubna Azabal, Veerle Baetens, Baloji, Pierre Bartholomé, Nabil Ben Yadir, Yoann Blanc, Patrick Bonté, Xavier Canonne, Guy Cassiers, Jacques Charlier, Sidi Larbi Cherkaoui, Anne Coesens, Patrick Corillon, Daan, François Damiens, Jean-Pierre et Luc Dardenne, Peter de Caluwe, Cécile de France, Stéphane de Groodt, Michèle-Anne De Mey, Josse De Pauw, Emilie Dequenne, Jean-Paul Dessy, Lukas Dhont, Adeline Dieudonné, Jasmina Douieb, Frédéric Dussenne, Roméo Elvis, Olivier Gourmet, Guillermo Guiz, Steve Houben, JeanJass, Philippe Jeusette, Sophie Karthäuser, Joachim Lafosse, Caroline Lamarche, Bouli Lanners, Stefan Liberski, Agnès Limbos, Florence Minder, Cathy Min-Jung, Yolande Moreau, Nicole Mossoux, Fabrice Murgia, Michèle Noiret, Ayelen Parolin, An Pierlé, Marie-Françoise Plissart, Isabelle Pousseur, Patrick Quinet, Serge Rangoni, Milo Rau, Fabrizio Rongione, François Schuiten, Philippe Sireuil, Jaco Van Dormael, Anne-Cécile Vandalem, Louise Vanneste, Astrid Whettnall et des dizaines d'autres.

« Madame la Première ministre, Mesdames et Messieurs les représentants du gouvernement

A l'heure du déconfinement et malgré les nombreux cris d'alarme adressés au gouvernement, le secteur culturel ne bénéficie d'aucune perspective concrète de reprise.

Voilà près de 60 jours que les milliers de travailleur·euses qui vivent de ce secteur en Belgique et dont nous faisons partie, ignorent dans quelles conditions et à quelle date ils pourront reprendre leur activité professionnelle. Depuis près de deux mois, ces travailleur·euses ont perdu des emplois, des engagements à venir, des revenus – le plus souvent sans aucune indemnité – et la Commission des affaires sociales ne juge toujours pas urgent de remédier à cela.

Que faites-vous des milliers de personnes dont la culture est le gagne-pain et qui n'ont d'autre choix que de rester chez elles en attendant que la catastrophe arrive ? Que faites-vous des millions de spectateur·trices, auditeur·trices, lecteur·rices, qui se voient déjà – et peut-être pour longtemps – privé·e·s des productions et événements culturels qui nourrissent leur quotidien ?

Nous fabriquons, écrivons, interprétons, produisons, diffusons les œuvres qui pendant ce temps de confinement ont aidé des millions de citoyen·ne·s à tenir bon. Dans un contexte d'incertitude et de solitude, c'est une contribution qui fait toute la différence.

Notre secteur souffre d'une précarité structurelle préexistante que nous n'avons cessé de dénoncer. Nous exerçons nos métiers dans un système qui est un puzzle de contrats discontinus, petits boulots complémentaires, débrouille, travail non rémunéré. Tous les films, spectacles, concerts, expositions, événements culturels ne continuent d'exister que parce que nous tenons de toutes nos forces ce secteur à bout de bras depuis des années.

L'épreuve collective que nous traversons dans cette crise sanitaire nous a rappelé à quel point les conditions de vie des gens, leur santé, leur bien-être physique et psychologique ne pouvaient être mis à l'arrière-plan. Si les efforts de toute une nation ont été réquisitionnés, ce n'est pas pour rafistoler aujourd'hui des schémas qui ne fonctionnent plus mais pour faire naître une société à l'économie plus humaine, dans laquelle la culture doit avoir toute sa place.

Nous vous demandons de considérer les réalités indissociables de nos pratiques et d'agir en responsables en prenant des décisions sur le long terme

Aujourd'hui la crise sanitaire nous touche doublement parce que nos modes de production comme de diffusion impliquent la proximité physique des personnes et que le télétravail est techniquement impossible. Il est vraisemblable qu'une majeure partie de nos activités ne pourra reprendre normalement, de manière continue et rentable avant qu'un vaccin ne soit largement disponible pour la population.

C'est pourquoi nous vous demandons de considérer les réalités indissociables de nos pratiques et d'agir en responsables en prenant des décisions sur le long terme. Pour que le secteur culturel survive, il vous faut mettre en place avant l'été un état d'exception qui durera tant que nous ne pourrons pas reprendre le cours normal de nos activités.

Nous voulons des mesures extraordinaires qui garantissent un revenu à toutes celles et ceux qui peuvent justifier d'activités artistiques régulières, et ce durant toute la période qui sera impactée par la crise et jusqu'à ce que nous puissions reprendre une activité normale.

Nous voulons que celles·ceux qui ont ouvert des droits à l'allocation chômage dit « statut d'artiste » bénéficient d'un renouvellement de leur droit sans conditions pour une année au moins après la réouverture officielle des lieux de diffusion culturelle. Nous voulons que les plus jeunes d'entre nous qui étaient sur le point d'ouvrir ces droits puissent le faire en comptabilisant les contrats annulés par cas de force majeur.

Nous demandons une analyse claire de la situation de tous les lieux d'accès à la culture (théâtres, cinémas, salles de concerts et d'exposition…) et un soutien financier adapté pour leur permettre de fonctionner « à perte » durant toute la durée de cette crise et jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre une activité normale. Ceci afin de garantir que l'accès à la culture soit maintenu, dans le respect des normes de sécurité et de la santé de toutes et de tous.

Il est temps de prendre acte de la situation et de proposer aux artistes de ce pays et à toutes celles et ceux qui travaillent à leurs côtés un statut digne de leurs compétences et une protection sociale qui leur donne l'assurance de survivre à cette crise. Sans quoi les pouvoirs spéciaux dont ce gouvernement bénéficie auront contribué à l'abandon de toute une partie de ses citoyen·nes, et favorisé un dangereux projet de société dans lequel la culture – pourtant garante de nos démocraties – n'aurait plus sa place.

Est-ce de cela dont ce gouvernement veut être le responsable ? »

Des appels de toute part

Ces dernières semaines, cartes blanches et lettres ouvertes se sont multipliées pour appeler les autorités à prendre en compte la véritable catastrophe qui frappe le monde culturel. Ces dernières heures encore, une lettre ouverte rassemblant plusieurs milliers de signatures venues notamment du secteur de l'événementiel a réuni un grand nombre de revendications sous le titre « Your Culture, Our Future ». De retour dans l'arène, Alda Greoli, ex-ministre de la Culture CDH, veut aussi faire entendre sa différence et s'étonne de l'incapacité de celle qui lui a succédé, l'écolo Bénédicte Linard, à être autre chose que la « porte-voix du secteur culturel » et non « la ministre qui décide et qui soutient ». Ambiance. Pendant ce temps, dans un autre genre, Paul Dujardin, directeur de Bozar, invite ses confrères responsables de grosses institutions à ouvrir leurs salles aux « artistes sans abri » : petites structures, compagnies, créateurs… Et il montre l'exemple en évoquant la grande salle de concert Henri Lebœuf de Bozar qui pourrait accueillir plusieurs dizaines de spectacles dans les mois à venir.

La chanteuse Angèle. © BELGA.

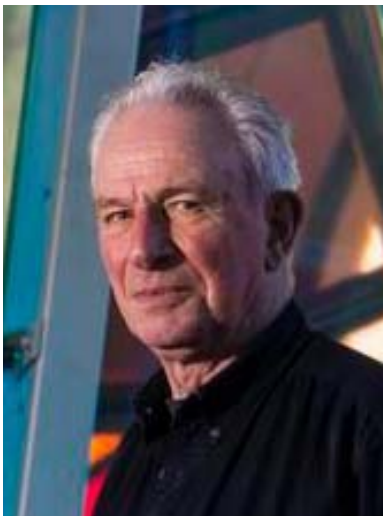

Le plasticien Jacques Charlier.
© PHOTONEWS.

Les cinéastes Jean-Pierre et Luc Dardenne. © BELGA/BENOÎT DOPPAGNE.

La soprano Sophie Karthäuser.
© RENÉ BRENY.

L'Echo
Date: 12-05-2020
Page: 16
Periodicity: Daily
Journalist: Jean-François Sacré
Circulation: 12 225
Audience: 114 829
Size: 178 cm²

Les médias audiovisuels ont perdu deux tiers de leurs recettes publicitaires

Selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la diminution des revenus publicitaires due à la crise sanitaire cause des problèmes de trésorerie à 25% des médias audiovisuels.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a interrogé le secteur pour connaître l'impact de la crise sanitaire sur son activité. Conclusion: 25% des répondants avouent des problèmes de trésorerie, 25% également ont dit avoir eu recours au chômage technique ou économique. En cause surtout: le recul de 66% des investissements publicitaires.

Les chaînes de télé généralistes font état d'une baisse de 27,5% en mars et de 57,5% en avril. La tendance est pire pour les télés locales (-80%) en raison de la fermeture des commerces, leurs premiers annonceurs, et pour les chaînes d'info (-70% à -80%). Pour expliquer cette chute, les sondés évoquent l'indisponibilité des produits (les magasins sont fermés), les difficultés des annonceurs, le contexte anxiogène… Dans le même temps, et c'est paradoxal, on constate une hausse de 16 à 24% de l'audience justifiée par «un besoin d'information, de proximité et de réconfort». La demande d'infos est si forte qu'elle compense la faiblesse de la programmation. L'étude constate en effet une hausse des rediffusions pour pallier les indisponibilités de programmes dues à la diminution du rythme de production, aux difficultés d'acquisitions ou à l'annulation d'événements publics (sport, culture…).

En radio, les grands réseaux, dont la pub est le seul revenu, constatent une chute de 50% à 80% de leurs recettes. Un tiers des répondants, réseaux et indépendants confondus, déclarent faire face à des problèmes de liquidité financière. Vu l'arrêt de la mesure d'audience du CIM pendant la période de confinement, on ignore si leur audience est en croissance.

Alors que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un plan d'aide de près de 5 millions (y compris pour la presse écrite) et que la commission des finances de la Chambre vient de voter des mesures assouplissant le tax shelter afin de relancer la production audiovisuelle, le secteur suggère différentes mesures de soutien: éligibilité du secteur audiovisuel pour la prime Covid-19 (indemnités compensatoires), garantie des subsides, allègement de la TVA, crédit d'impôt pour les investissements pub, intervention de la Sogepa, taxation des Gafan au bénéfice du secteur audiovisuel, etc. «La crise fait ressortir le déséquilibre qui existe en matière de moyens, de revenus publicitaires et de régulation entre nos médias nationaux et de proximité par rapport aux GAFAN», note à ce propos Karim Ibourki, le président du CSA. «Il est grand temps de faire un rééquilibrage régulatoire et économique et de faire contribuer ces géants à la sortie de crise.»

«La crise fait ressortir le déséquilibre qui existe en matière de moyens, de revenus publicitaires et de régulation entre nos médias nationaux et de proximité par rapport aux Gafan.»

KARIM IBOURKI
PRÉSIDENT DU CSA

PRINT MEDIA
UMEDIA
Ref: 25546 / 5EBA195493

L'Echo

Date: **12-05-2020**
Page: **4**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **Nathalie Bamps**

Circulation: **12 225**
Audience: **114 829**
Size: **572 cm²**

Une heure pour sauver la culture

NATHALIE BAMPS

LE RÉSUMÉ

Ce mardi se tient une réunion interministérielle consacrée au secteur culturel. Neuf ministres y discuteront durant une heure des mesures de soutien à apporter au secteur. Il faudra aller vite.

« Derrière les mots secteur culturel, festivals, événements, il y a des gens. Des artistes, qui se demandent toujours comment ils vont payer leur loyer, ce qu'ils vont mettre dans l'assiette de leurs enfants.» Ce cri du cœur vient de Maxime Dechesne, co-administrateur de la coopérative Smart. Et c'est notamment à cet appel que devrait tenter de répondre la conférence interministérielle qui a été convoquée aujourd'hui.

La réunion sera courte, à peine une heure, alors que les sujets ont nombreux. Autant que le nombre de participants. La conférence a en effet convoqué tous les ministres qui, de près ou de loin, peuvent apporter leur soutien au secteur culturel.

Ils sont tous réunis dans un tableau qui ne tient pas sur un post-it, mais sur une page A 4: Sophie Wilmès, en charge des institutions culturelles fédérales, David Clarinval (politique scientifique), Nathalie Muylle (emploi, pour la question du chômage économique), Alexander De Croo (Finances, il gère le tax shelter), et les cinq ministres régionaux et communautaires ayant en charge la culture (Pascal Smet, Rudi Vervoort, Isabelle Weykmans, Bénédicte Linard, Jan Jambon). Un panel qui illustre bien la nécessité de remettre de la coordination dans les actions à mener pour sauver les artistes de la noyade.

Urgence

Il y a urgence. Depuis la mi-mars, 93% des activités du secteur sont à l'arrêt. Les artistes étaient déjà démunis, coincés dans un statut qui ne leur offrait qu'un maigre filet social. Travaillant souvent par intermittence, ils ne bénéficient du chômage qu'à des conditions strictes : justifier 156 jours de prestations artistiques sur 18 mois, ou valoriser leurs cachets, ce qui leur ouvre le droit aux allocations en échappant au principe de la dégressivité. Avec le Covid et la mise sous cloche du secteur, beaucoup d'artistes n'arriveront plus à répondre aux critères d'accès au chômage, et vont donc se retrouver sans revenus.

Ce mardi, les différents ministres vont aborder deux sujets. D'une part, les conditions de reprise de certaines activités. Car contrairement aux commerces, la culture ne peut pas encore monter dans le train du déconfinement. L'idée serait donc d'arriver à un avis commun donnant un signal d'espoir aux arts vivants, au-delà des décisions prises pour les musées et les bibliothèques. Avis qui sera transmis au Conseil national de sécurité de mercredi.

Mesures de soutien

L'autre volet portera sur les mesures de soutien. Certaines ont déjà été prises en ordre dispersé. Il y a par exemple le fonds d'urgence de la FWB annoncé mi-avril (les opérateurs ont jusqu'au 18 mai pour rentrer leurs demandes). Du côté du Fédéral, la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle a annoncé une immunisation des trois mois de crise pour la conservation du statut d'artiste. Un geste qui risque d'être insuffisant compte tenu du confinement prolongé. Fin de la semaine dernière, l'accès au chômage temporaire a été élargi pour les artistes. Côté fiscalité, les règles d'investissements dans le tax shelter ont aussi été assouplies. Mais tout cela doit encore être confirmé et coulé dans des textes. C'est aussi de cela que discuteront les 9 ministres.

Ce week-end, le MR a déjà annoncé avoir l'intention de peser dans les débats. Les libéraux, présents à tous les niveaux de pouvoir, ont rédigé un vaste plan de sauvetage du secteur culturel. Un certain nombre de points (tax shelter, chômage, statut, normes sanitaires assouplies,…) sont déjà sur la table. Mais en une heure de réunion, pas sûr que d'autres nouveautés bleues (chèque culture, fiscalité des Gafam,…) puissent être abordées.

93%

Environ 93% du secteur culturel ont été mis à l'arrêt avec le confinement.

ÉPINGLÉ PAR VADOT

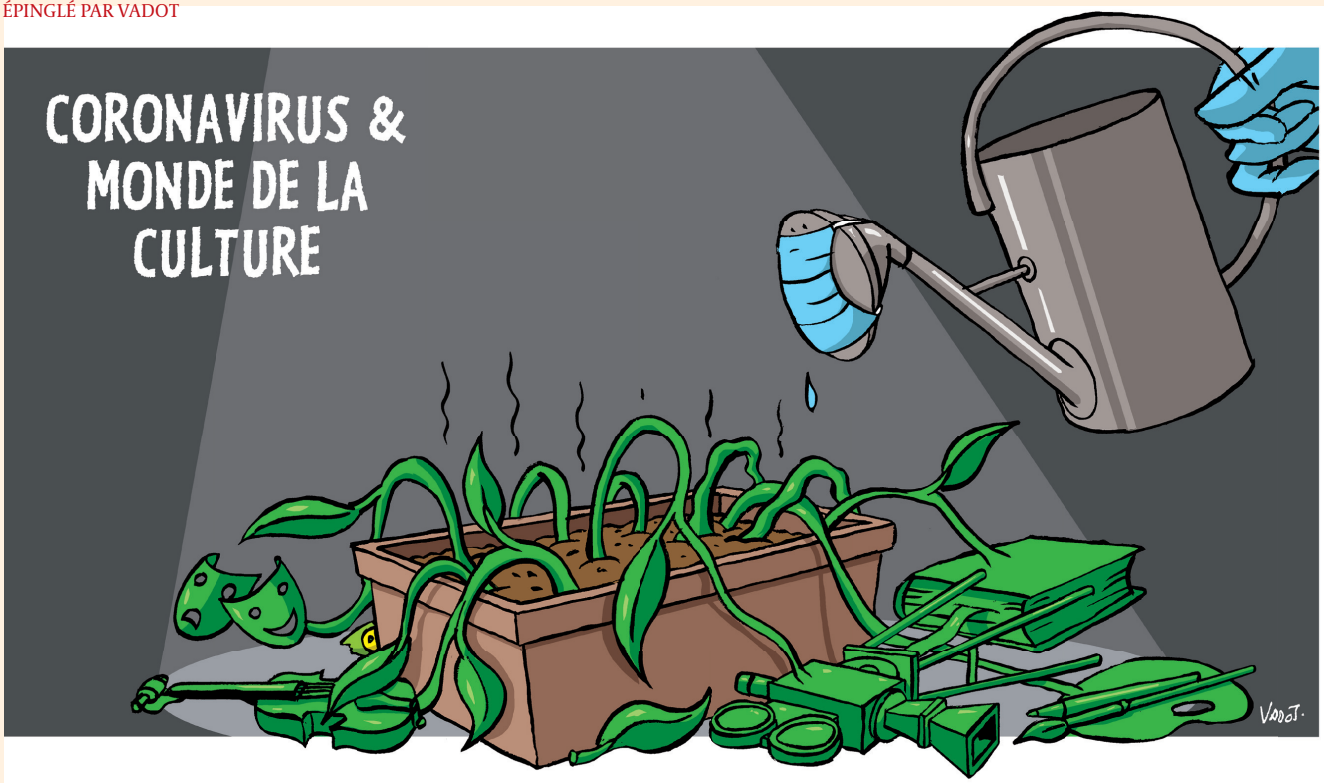

La Libre Belgique

Date: **11-05-2020**
Page: **1+34-35**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **Guy Duplat**

Circulation: **33 649**
Audience: **167 200**
Size: **967 cm²**

"Funérailles d'hiver", farce burlesque d'Hanokh Levin, dans une mise en scène de Michael Delaunoy.

- Entre colère et désespoir, le monde culturel attend d'être écouté du monde politique.
- Pétitions et lettres ouvertes se multiplient.
- Le MR sort ses cartes et son plan global. Réactions.

Comme l'écrit Fabrice Murgia, directeur du Théâtre National, sur le site internet de son théâtre, le secteur culturel n'a qu'une seule revendication: celle d'être considéré.

Depuis deux mois que la crise a éclaté, il s'est senti oublié. Si la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Écolo) a pu débloquer un fonds de 8,6 millions d'euros, et si la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle (CD&V) vient encore d'assouplir les conditions de chômage temporaire pour la culture, c'est très loin de répondre aux angoisses existentielles, en particulier des arts vivants (scènes, cinéma, musique) à l'arrêt sans rien savoir encore d'un calendrier de reprise et des conditions pour des répétitions et des spectacles devant un public. Comment préparer une rentrée qui sera forcément chamboulée si on ne sait rien?

Cette semaine pourrait faire avancer un peu les choses avec, mardi, une courte réunion (la première en deux mois) entre les ministres de la culture des trois communautés et le fédéral pour débloquer des points qui dépendent du fédéral: sortir un premier calendrier de déconfinement pour les arts vivants avec au minimum une reprise possible sous conditions des répétitions, enregistrements et prestations hors public. Indispensable pour préparer l'avenir, mais encore insuffisant pour un secteur qui veut déjà avoir une vue sur ce qui l'attend ensuite et qu'il doit préparer: jouer en plein air? quels aménagements des salles?

Le plan de Georges-Louis Bouchez

Le second point est l'urgence sociale, surtout à l'égard des "intermittents" de la culture qui échappent au filet social. Le statut de l'artiste reste dans les limbes, mais des aménagements supplémentaires restent possibles (en France, les droits des intermittents ont été prolongés d'un an, Écolo propose un fonds de solidarité pour les intermittents réduits au CPAS). Il faudra mardi pouvoir s'accorder entre Flamands et francophones sur ces sujets.

Mercredi se tiendra le prochain Conseil national de sécurité qui devrait confirmer la réouverture des musées le 18 mai et proposer un calendrier de début de déconfinement pour les arts vivants.

Georges-Louis Bouchez, président du MR, a bien senti ce grand malaise du monde culturel et y a répondu le premier, dans *Le Soir*, par un plan avec des mesures précises à court et plus long terme. Il pousse en avant la force de son parti d'être le seul présent dans tous les gouvernements et pourrait donc plus facilement, dit-il, faire aboutir des dossiers englués dans la lasagne institutionnelle, même s'il lui restera à convaincre ses partenaires, et d'abord les Flamands.

Le MR veut ainsi se positionner pour de prochaines élections et les discussions en vue sur l'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en s'affichant sur un terrain traditionnellement PS et Écolo. Malgré une certaine irritation (lire les réactions ci-contre) cette sortie de M. Bouchez a été généralement bien accueillie par le monde culturel, heureux qu'on parle enfin de son secteur.

Il propose, à moyen terme, d'élargir le tax shelter, d'étendre les chèques-repas aux activités culturelles (en faire un "chèque-plaisir"), d'imposer un statut de l'artiste dans de prochaines négociations gouvernementales, de mobiliser la RTBF, de faire payer les Gafa (Amazon, etc.) même si personne ne sait encore comment faire, de veiller aux droits d'auteurs des interprètes (n'est-il pas scandaleux qu'en confinement les gens s'abreuvent de rediffusion sans que les interprètes perçoivent des droits?). Un plan concret, à couleurs libérales, est ainsi sur la table même s'il ne parle pas de refinancement massif de la culture comme vient de le prôner par exemple Jack Lang en France, rappelant ce que fit Roosevelt pour le New Deal.

Guy Duplat

> Le second point est l'urgence sociale, surtout à l'égard des travailleurs intermittents de la culture, dont la spécificité les fait passer à travers les mailles du filet social.

"Un lapin du chapeau"

Les sorties du président du MR suscitent diverses réactions. "*On tente de sensibiliser l'étage fédéral depuis plusieurs semaines sans aucun succès*, avance Michael Delaunoy, directeur du Rideau de Bruxelles. *Le plan argumenté de Georges-Louis Bouchez irrite le secteur, qui n'a pas été concerté. Cela ne veut pas dire que certains points avancés ne sont pas intéressants. Il faut les examiner avec les fédérations. On s'est structurés, on l'a fait savoir. Pourquoi les propositions sortent-elles de cette façon, sinon pour décrédibiliser un partenaire au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles? Quel jeu joue le président du MR, sinon celui d'influence? Renforcer le tax shelter est intéressant, mais cette proposition questionne le rôle du service public. Certaines mesures, par rapport au chômage, relèvent d'une méconnaissance totale du secteur. Quant au statut de l'artiste, il faut s'y attaquer de manière fondamentale. Tout cela sort un peu comme un lapin du chapeau, mais que le MR soit présent à différents niveaux de pouvoir, et puisse donc discuter avec les Flamands, sachant qu'il a en face de lui un Jan Jambon, peut donner du poids à ce qui se discutera mardi entre les ministres concernés.*"

De son côté, la ministre Bénédicte Linard se réjouit que cet appel à l'union nationale pour la culture soit entendu. "*L'heure de vérité sonnera mardi. On espère très fort pouvoir donner des perspectives au secteur culturel, qui en a bien besoin. Il y a une demande forte pour que le fédéral prenne en compte le statut social de l'artiste. Je suis leur porte-voix depuis des semaines. J'entends que le MR serait prêt à revoir le statut d'artiste et je m'en réjouis. Nous devons pouvoir agir dans l'urgence pour permettre aux artistes de survivre, mais aussi travailler au redéploiement de la culture pour la mettre au cœur de notre démocratie. La crise a eu un effet de loupe sur les fragilités de notre société. Nous devons donc initier notre réflexion parallèlement à la situation d'urgence, mais il faut le faire en concertation avec le secteur.*"

L.B.

Le cri de Fabrice Murgia

Dans un éditorial publié sur le site du Théâtre national, Fabrice Murgia, son directeur, interpelle le monde politique. Extraits: "*Alors que l'économie se*

relance à coups de milliards, aucune considération pour les artistes. Pourtant, lorsque l'on remercie les héros du moment, on le fait en musique et en poésie. Connaissez-vous un seul être ayant traversé le confinement sans musique, sans images, sans aucune création, quelle qu'elle soit, pour le soutenir ? Nous songeons fortement à prendre notre destin en main et à corriger la maladresse éloquente de nos dirigeants par notre art. Nous recommencerons, en toute sécurité, les répétitions. Nous n'avons pas besoin de l'estime ou de l'empathie de notre gouvernement pour nous savoir essentiels. Le monde de la création était blessé avant la crise, c'est pourquoi il n'a pas attendu une pandémie pour s'interroger sur les principes de résilience, d'adaptation, de re-définition et de ré-invention... Les formes alternatives existent et sont fabriquées chaque jour sous nos yeux depuis la nuit des temps."

"Fermer les théâtres n'est simplement pas possible. Nous acceptons évidemment un chamboulement total de notre programmation. Celle-ci a vécu de facto une impossibilité d'exister dans les heures de confinement que nous avons connues, mais recommencer s'avère aujourd'hui plus que nécessaire, quelles que soient les conditions de cette reprise."

"Le théâtre témoigne du vivant. Il doit être un miroir du monde. S'il le faut, nous proposerons des formes où les mesures imposées aux citoyens sont appliquées aux artistes et techniciens. Des formes pour nous aider à traverser cette période de redéfinition de nos corps et de nos comportements, pour renouer avec le sentiment d'empathie et de proximité d'un étranger, et permettre aux plus isolés d'entre nous de trouver un refuge par la participation à ce qui sera certes une activité à distances physiques respectées, mais néanmoins une expérience résolument 'collective'."

G.Dt

PRINT MEDIA
UMEDIA
Ref: 25546 / 5EB650A205

Le Soir
Date: 09-05-2020
Page: 1+6-7
Periodicity: Daily
Journalist: Alain Lallemand
Circulation: 55 697
Audience: 460 694
Size: 1 958 cm²

Culture : le MR dévoile son plan de sauvetage global

Le soutien au secteur culturel exsangue ne peut passer que par une union nationale. Les libéraux, seuls à disposer de relais dans tous les exécutifs concernés, proposent un plan coordonné par la voix de Georges-Louis Bouchez.

Le secteur culturel appelle à l'aide depuis le début de la crise du Covid. Mais la complexité institutionnelle belge est telle qu'une solution globale de soutien aux artistes ne peut passer que par une coordination entre les entités fédérées. Mardi prochain, sous la houlette de la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo), une Conférence interministérielle culture (CIM) se réunira pour tenter de dégager des pistes pérennes d'aide au secteur. Seuls les points sur lesquels il y aura un préaccord auront une chance de passer. A cinq jours de cette réunion cruciale pour le secteur culturel, le président du MR Georges-Louis Bouchez abat ses cartes : tous les ministres MR se sont entendus pour élaborer, déposer et faire adopter un plan coordonné et concret de secours et de relance de la Culture. Les solutions avancées sont teintées de bleu, mais à peine : le MR s'engage sur le statut de l'artiste, requiert une mobilisation accrue de la RTBF, pousse l'idée de chèques pour la culture. Les libéraux s'engagent aussi à défendre devant le Conseil national de sécurité l'application d'un protocole sanitaire particulier à la Culture, qui permette une reprise des activités culturelles « hors public ». **P. 6 & 7**

Seul parti omniprésent, le MR prend la main sur la Culture

Les libéraux se sont accordés sur un plan de soutien aux travailleurs du secteur culturel. Seuls les bleus disposaient du relais nécessaire dans chaque exécutif concerné.

ALAIN LALLEMAND

Parce que la Culture est communautarisée, que le tax shelter et le statut social des artistes sont fédéraux mais que le contrôle de leur chômage dépend des Régions – je vous ai déjà perdu ? –, le sauvetage du secteur culturel dans la crise Covid ne peut passer que par une union nationale devenue urgente. Mais chaque pouvoir a ses priorités et, depuis soixante jours voire même bien avant la crise, la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo) semble ne pas être entendue par les autres niveaux de pouvoir lorsqu'elle demande une refonte du statut de l'artiste, un accès au chômage temporaire, une adaptation du tax shelter, etc. Il était déjà inespéré qu'elle parvienne à réunir mardi prochain toutes les parties concernées pour une conférence interministérielle Culture (CIM) de… soixante minutes. Seuls les points sur lesquels il y aura un pré-accord auront une chance de passer, les partenaires d'Ecolo devront se serrer les coudes.

Et voilà que ce vendredi, à cinq jours du grand raout, le président du MR Gorges-Louis Bouchez abat ses cartes : tous les ministres MR se sont entendus pour élaborer, déposer et faire adopter un plan coordonné et concret de secours et relance de la Culture que les libéraux, puisqu'ils sont à tous les niveaux de pouvoir et sont les seuls dans cette situation enviable, vont pouvoir défendre en simultané au Conseil natio-

nal de sécurité, au fédéral et dans les entités fédérées. Et qui pourrait leur reprocher ce grand « strike » culturel puisque leur engagement dans ce combat était à la fois nécessaire et chaudement sollicité ?

Un horizon bleu

Bien entendu, les solutions avancées sont teintées de bleu, mais à peine : le MR s'engage sur le statut de l'artiste que désirait le PS, Ecolo et le CDH, mais sans avaliser le souhait PS-Ecolo d'un cumul inconditionnel entre droits d'auteur et allocations de chômage. Le MR requiert une mobilisation accrue de la RTBF, ce que le PTB avait lui-même demandé la semaine passée. Le MR pousse l'idée de chèques pour la culture développée par le secteur et Ecolo, mais plutôt que de mettre en concurrence les deux grands secteurs frappés par le Covid – horeca et culture –, il imagine un élargissement des chèques-repas qui bénéficieront aux deux secteurs. Accessoirement, le MR refile le poids du financement aux entreprises plutôt qu'à une Fédération déjà exsangue.

Enfin, le MR s'engage à défendre devant le Conseil national de sécurité l'application d'un protocole sanitaire particulier à la Culture, qui permette une reprise des activités culturelles « hors public » : répétitions, captations, enregistrements. C'est un signal clair au secteur, c'est l'horizon que le secteur voulait – un horizon bleu, un peu brut de décoffrage puisqu'il ferme incidemment la porte à la reprise des représentations publiques en lieux clos. Mais il a l'avantage de résoudre l'une des urgences de la relance des arts vivants, et qui pourrait ne pas leur emboîter le pas sur ce chantier ?

Ouverture du chômage temporaire

« D'abord l'urgence » et le chômage temporaire. Le MR approuve et élargit la tolérance défendue par la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle (CD&V) : pour avoir droit au chômage temporaire, les artistes ne doivent pas nécessairement avoir un contrat signé avant le 13 mars, n'importe quelle autre preuve d'un travail prévu entre la mi-mars et le 31 août doit permettre d'avoir accès au chômage.

Par ailleurs, le MR veut rendre accessible, sous condition, une « allocation intermédiaire similaire au droit passerelle » aux artistes et pigistes qui n'avaient ni contrats en cours ni contrats prévus. « Aujourd'hui, le droit passerelle pour les indépendants à titre complémentaire prévoit que vous devez avoir travaillé au moins 196 jours sur les 21 mois écoulés », résume Georges-Louis Bouchez. « Notre idée est de permettre à des non-indépendants de bénéficier de cette allocation intermédiaire pour autant qu'ils puissent prouver les 196 jours de travail durant les 21 mois écoulés. Notre but est de mettre les artistes, régisseurs, éclairagistes sur le même pied que des indépendants à titre complémentaire. Sans exigence sur la nature artistique de ces journées de travail. » A.L.

Mobiliser – vraiment – la RTBF

Le MR entend faire tourner l'activité culturelle malgré la crise et va travailler sur le cahier des charges du service public.

« Via la Fédération, nous allons demander que la RTBF, via les chaînes télés et via Auvio, augmente les prestations des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour donner lieu à des versements de droits d'auteur et permettre aussi des prestations qui se feraient sans public. Pour éviter que tout passe sur La Trois à deux heures du matin, l'idée est d'imposer une clé de répartition pour les trois chaînes afin de bénéficier d'une bonne audience. De même pour la plateforme Auvio. C'est à détailler dans le décret que nous allons préparer. Il s'agit de permettre aux artistes de toucher des droits d'auteur et, corollaire de cela, nous voulons neutraliser – uniquement pour la période Covid – l'interdiction de cumul des droits d'auteur et d'indemnités de chômage (lire par ailleurs). Ces mesures seront coulées dans le décret, soit via le gouvernement, soit via une initiative parlementaire. Cette obligation de programmation va probablement s'étendre un peu après la crise : nous voulons que la RTBF puisse soutenir nos artistes dans le redéploiement de la culture. » A.L.

Des chèques… plaisir ?

Cette mesure n'a pas encore de nom, mais c'est celle qui sera à coup sûr la plus commentée : élargir le champ d'application des chèques-repas à l'horeca, au tourisme et à la culture.
« Il va falloir changer leur nom, mais ces chèques-repas portent déjà de plus en plus mal leur nom puisqu'ils permettent déjà d'acheter des tas de choses. Permettons-leur désormais d'acheter aussi des prestations culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Belgique en général – car le MR porte ce projet au niveau fédéral.
Quelle différence avec le chèque-culture dont on parle régulièrement ?
Le chèque-culture, c'est un nouveau chèque, à financer par la Fédération (dont les moyens ne sont pas fous), et il risque de demeurer un élément de niche. Nous considérons que si nous voulons avoir un véritable levier économique, nous devons plutôt élargir les conditions d'utilisation d'un chèque déjà bien connu, bien réparti et très diffusé, payé par l'employeur et qui peut d'ailleurs faire l'objet d'augmentations (salariales). »
« Le but est d'injecter de l'argent dans les secteurs de l'économie nationale qui sont les plus sous tension, tout en laissant aux gens la liberté de poser leurs choix : les bénéficiaires pourraient les dépenser en horeca, tourisme, culture, et tout ce qui tourne autour d'eux. »
Est-ce à dire que le chèque-repas amélioré remplacerait aussi le chèque-livre, dont l'idée circule depuis quelques semaines ? « Exactement. Un chèque spécifique, c'est bien, mais dans quel volume, pour combien de gens et dans quelles conditions ? » A.L.

Un vrai statut de l'artiste

Le MR portera un projet de véritable statut de l'artiste, il s'y engage. « Toute cette crise de la culture nous montre que le statut de l'artiste, cela ne va pas. On me parle d'événements avec 21 types de contrats différents. Notre volonté est d'avoir un statut de l'artiste plus cohérent, qui reste souple mais réponde à de grandes lignes communes. On y réglera le problème des cumuls des droits d'auteur avec une aide sociale, la question du nombre de jours à prester, le statut social, éventuellement pérenniser le statut intermédiaire que nous proposons en cette période de crise. Cela pose aussi le problème des cotisations : il faut aussi un équilibre, une justice. Il ne faut pas que le statut d'artiste devienne a contrario plus favorable que d'autres statuts. Ce qui est certain, aujourd'hui, c'est que c'est trop compliqué, trop touffu, trop disparate et cela crée des éléments d'injustice. »
« La question du cumul des droits d'auteur et du chômage est un élément que nous voulons intégrer dans une décision globale sur le statut. Car il faut aussi être de bon compte : j'entends bien que les droits d'auteur sont des revenus mobiliers, mais on a – dans certains cas exceptionnels – des artistes qui produisent une ou deux œuvres et peuvent ensuite bénéficier de droits d'auteur pendant de très nombreuses années. Si ces personnes percevaient le chômage en même temps, cela pourrait heurter, à juste titre. On veut donc l'inscrire dans un équilibre global qui soit plus respectueux de l'artiste que ce n'est le cas aujourd'hui, mais dans un équilibre à retrouver. » A.L.

Un tax-shelter +

Dans une perspective d'aide à moyen terme, le MR a fait voter jeudi à la Chambre, à l'initiative de Benoît Piedboeuf, une augmentation des plafonds en matière de tax-shelter. « Parce que si des entreprises économiques souffrent (et que le tax-shelter est à la peine), il y a aussi des secteurs comme les télécommunications ou les jeux vidéos – ainsi que certains prestataires de services – qui génèrent des moyens. Le but est d'augmenter l'appel vers le tax-shelter et préparer une reprise avec des moyens supplémentaires. » A.L.

Petites indemnités élargies

« Nous voulons élargir le régime des petites indemnités (RPI, ce régime qui permet un défraiement de l'artiste en net sans prélèvement fiscal ni cotisation sociale). Notre proposition est que – uniquement pendant la période Covid, et pour autant que des prestations artistiques puissent avoir lieu – ces RPI puissent être cumulées avec des allocations de chômage. L'enjeu est ici de permettre d'avoir un peu plus de prestations de ce type quand la vie culturelle va commencer à reprendre, sans avoir trop de charges sociales. Dans ce dossier, on peut exclure les cas que nous ne souhaitons pas voir, en l'occurrence un usage des RPI élargis par la RTBF. Compte tenu de sa dotation, la RTBF doit pouvoir jouer pleinement son rôle de média de service public. Le but n'est pas de permettre à la RTBF d'avoir des artistes à moindre coût. » A.L.

Un fonds mixte bâti sur l'épargne

Le MR veut créer par crowdlending un fonds déconsolidé en complément du fonds St'art. Cela signifie disposer d'un fonds en dehors du périmètre comptable européen (SEC) de la Fédération (donc majoritairement détenu par des acteurs extérieurs au périmètre public : particuliers ou entreprises). « Ce fonds serait alimenté à la fois par des citoyens et des entreprises (avec déductibilité fiscale) pour disposer de mécanismes de financement de toutes les structures et secteurs qui ne rentrent pas dans le tax-shelter », explique Georges-Louis Bouchez. « On ferait appel à l'épargne citoyenne et il y aurait un effet levier avec l'apport de fonds publics. Ce serait donc un fonds mixte, mais l'idée est de constituer un fonds particulier pour toutes les plus petites structures. Elles n'ont pas toujours besoin de gros financements. » Techniquement, le MR imagine que le fonds interviendrait dans le cadre du suivi économique et culturel de l'épidémie de Covid par l'octroi de dettes subordonnées, de dettes senior et l'acquisition sur le marché secondaire de dettes subordonnées émises par plateforme agréée FSMA. A.L.

Wallonie-Bruxelles « Nous devons d'abord travailler à une autre organisation de la Fédération »

ENTRETIEN

A.L.

Mardi matin, en conférence interministérielle Culture, le plan que vous évoquez ici sera-t-il la ligne de tous les libéraux présents : Sophie Wilmès, David Clarinval, Pierre-Yves Jeholet ?
Oui, c'est la ligne suivie par tous les ministres du parti, c'est ce que nous avons arrêté dans l'ensemble des entités du parti.

Vous évoquez un vrai statut d'artiste, simplifié, souple, équilibré. Les artistes vont vous rire au nez si vous ne vous engagez pas sur une date. Quand, en tant que président du MR, vous engagez-vous à déposer votre projet de texte ?
Je ne vais pas vous mentir : ce statut de l'artiste, je veux en faire un élément de l'accord de gouvernement fédéral à renégocier. Pour une raison très simple : on sait très bien que fin juin verra la fin des pouvoirs spéciaux, que vraisemblablement – sauf catastrophe sanitaire – nous devrons renégocier un gouvernement puisque la confiance envers l'actuel se termine fin septembre. On doit construire quelque chose de plus stable. Donc, deuxième moitié du mois de juin début juillet, il doit se passer quelque chose politiquement et moi, j'amènerai le statut d'artiste dans le cadre de la formation d'un gouvernement. Si on va maintenant à la Chambre, cela ne donnera pas un accord précis et certain. Si le statut d'artiste fait partie d'un accord de gouvernement, on est sûrs que le texte passera.

Puisque vous parlez nouveau gouvernement, parlons du futur de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quel futur pour son financement ?
Nous y réfléchissions avant la crise, et il y a un vrai enjeu du côté Wallonie-Bruxelles. Sur la durée, en l'état actuel, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut pas financièrement tenir. Plutôt que d'aller voir la Flandre en réclamant une xième réforme de l'État – qui interviendra certainement à un moment ou un autre, je ne l'exclus pas –, nous devons d'abord travailler entre francophones à une autre organisation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des modèles sont étudiés aujourd'hui pour avoir une nouvelle organisation francophone qui soit plus pérenne et durable, et il va falloir renforcer l'adéquation, le travail en commun, le relationnel entre les Régions. Le problème, c'est que, aujourd'hui, on a deux Régions et au-dessus un « truc » qui s'appelle FWB et, finalement, cela ne fonctionne pas. Il va falloir s'appuyer beaucoup plus sur une adéquation entre les Régions, et la Fédération qui doit être une coupole au-dessus des Régions. Si on ne change pas notre organisation francophone, nous conserverons une déperdition d'efficacité (c'est l'exemple de la Santé) et, financièrement, ce n'est pas pérenne. A politiques inchangées, on ne peut tenir comme cela dix ou quinze ans. Et tout le monde le sait.

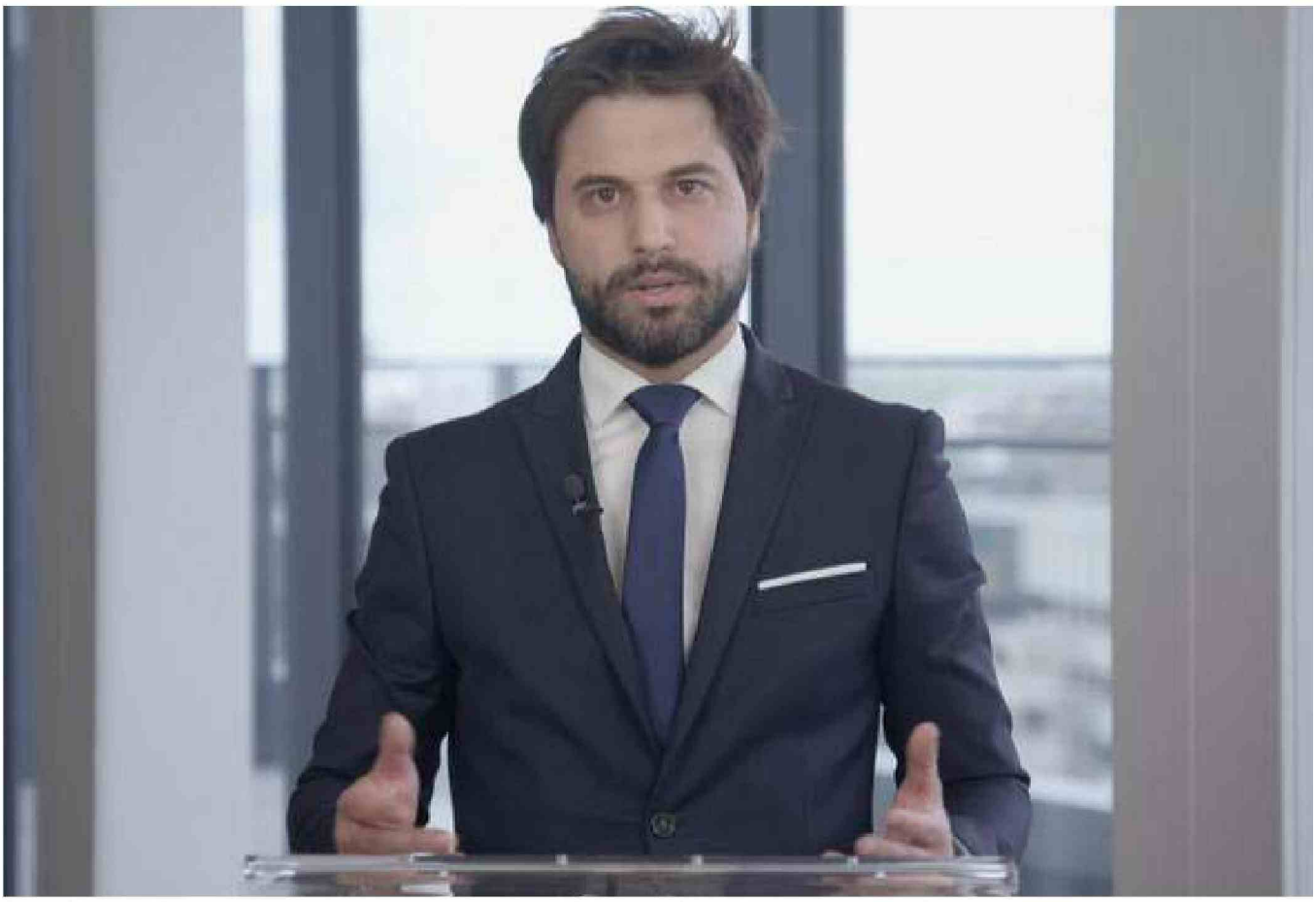

Le président du MR Georges-Louis Bouchez ne s'avance pas seul. Jeholet, Clarinval, Wilmès seront ses relais sur une ligne politique unique.

© BELGA.